

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR 26 – Togo**  ***Intervention de la Belgique***  31 Octobre 2016 |

Monsieur le Président,

La Belgique souhaite la bienvenue à la délégation du Togo et lui souhaite plein succès dans l’exercice de ce second examen périodique universel. Des progrès ont pu être engrangés depuis le dernier EPU, en particulier la criminalisation de la torture et la ratification du deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Cependant, la Belgique s’inquiète des développements récents en matière d’impunité pour le recours excessif à la force par les forces armées, de l’absence d’une loi sur la violence à l’égard des femmes, et de l’aggravation des peines sur les relations sexuelle entre adultes consentants de même sexe.

Pour ces raisons, nous recommandons de:

**R1.** Ouvrir sans délai des enquêtes approfondies et impartiales sur toutes les allégations de recours excessif à la force par les forces armées et soumettre à un procès équitable toute personne suspectée d’en être responsable.

**R2.** Abroger les dispositions du Code pénal qui criminalisent les relations sexuelles entre personnes consentantes de même sexe et l’incitation aux relations sexuelles entre personnes consentantes de même sexe.

**R3.** Elaborer une loi sur les violences faites aux femmes, y compris la violence domestique.

Je vous remercie, Monsieur le Président